

COMMUNIQUE

STOP AUX MENSONGES ET AU NON-RESPECT DE LA PAROLE DE L'ÉTAT

Depuis le 4 octobre 2017, les salariés du transport et activités auxiliaires attendent l'extension de l'accord qui sécurise les salaires et les diverses primes dans la Convention Collective ainsi que l'intégration dans le Code des Transports, des frais de route et accords d'amplitude conventionnels.

Malgré plusieurs appels téléphoniques, sms, communiqués, à nos responsables politiques, **toujours rien.**

Pour rappel, cet accord a été signé par l'ensemble des OP, OS et Directeurs de Cabinet des Ministres du travail et du transport.

Cet accord a été déposé le 9 novembre 2017 pour une extension rapide (3 mois maximum).

A ce jour, toujours rien.

Sur le nouveau Paquet Routier Européen, les salariés du transport sont toujours exclus de la nouvelle directive détachement « à travail égal, salaire égal » : **pas pour nous !** Le cabotage passe de 3 jours à 7 jours consécutifs. Les temps de repos journaliers et hebdomadaires sont diminués. **Cela est INACCEPTABLE pour la FNTL FO/UNCP !**

En ce qui concerne le permis à points, la FNTL FO/UNCP dénonce le non-respect de l'Etat de l'accord 1992.

La délation des employeurs rendue obligatoire et maintenant, la possibilité qui leur est donnée de vérifier en préfecture la validité du permis.

Pour rappel, le permis à points **est personnel** et non professionnel. Les données ne peuvent donc être vérifiées que par un agent de l'Etat agréé.

Pour la FNTL FO/UNCP, si nous laissons faire sur le sujet du permis à points, pourquoi demain les employeurs n'auraient pas accès aux données personnelles du dossier médical ? Du dossier familial ?...

Pour la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP « **STOP, ça suffit** ».

La FNTL FO/UNCP appelle l'ensemble des salariés des Transports et Activités Auxiliaires (TRM/TRV/TDF/Sanitaire/Logistique/Déménagement)

à la mobilisation, à partir du dimanche 3 juin 2018, 22H.

STOP aux mensonges. STOP au non-respect de la parole de l'Etat.

Paris le 18 mai 2018.
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS.

